

# **NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI**

### Le mensuel du Collectif Haïti de France

### **SOMMAIRE**

#### Page 1

L'ARTICLE DU MOIS On ne naît pas Collectif, on le devient.

#### Page 3

**VU DANS LA PRESSE** Où en est la reconstruction en Haïti?

#### Page 4

UNE SELECTION D'ESSAIS POUR ALLER UN PEU PLUS LOIN

L'ACTUALITE DU CHF

Lettre de la COEH à l'occasion de la visite de Martelly à Bruxelles

### EDITORIAL — novembre 2012 - n°112

Les 2 et 3 novembre derniers, 130 personnes, Haïtiens, Français et Belges, membres ou sympathisants des différentes associations regroupées autour du Collectif Haïti de France, ont commémoré dans une ambiance amicale et studieuse le 20ème anniversaire de la création du Collectif. Cette réunion a permis d'évoquer de nombreux souvenirs mais elle a surtout fait apparaître, au travers des différentes interventions et des ateliers organisés en brainstormings informels autour de thèmes stratégiques, des idées forces dont, avec le recul, on perçoit la convergence malgré la diversité des sujets traités. Certes, jusqu'à maintenant, on a soutenu et aidé les Haïtiens mais il est évident que le changement souhaité n'a pas toujours été au rendez-vous. Alors que faire? Des pistes porteuses d'espoir se sont concrétisées au cours de ces deux jours. Il semble que pour tous les participants, la notion d'aide se soit effacée au profit des concepts de coopération, de partenariat, d'autonomie, d'engagement citoyen et politique.

### L'ARTICLE DU MOIS

### On ne naît pas Collectif, on le devient.

Le Collectif Haïti de France fêtait, en ce mois de novembre, ses vingt ans et, comme tout vivant, il a une histoire. Conçu pendant les dernières années de la dictature Duvalier et les violentes années qui ont suivi, il naît du rapprochement proposé par le Comité français de Défense des Droits de l'Homme en Haïti, à une dizaine d'associations françaises travaillant en Haïti (dont Frères des Hommes, la CIMADE ) qui constituait le Réseau Solidarité Haïti Caraïbes, créé en juin 1985, et qui aboutira à la naissance de l'idée de « Collectif ». La réunion constitutive du Collectif a lieu le 14 octobre 1986, à la CIMADE. Les objectifs sont : apporter une information sur Haïti, en lien avec Haïti Information Libre (HIL)<sup>1</sup>, être un lieu d'échanges et

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Haïti Information Libre est une revue mensuelle créée par HSI Haïti Solidarité Internationale, un groupe fondé en décembre 1987, pour diffuser une information fiable et complète à un public large.

de réflexion pour les associations et, si nécessaire, intervenir auprès des autorités françaises et haïtiennes. Après le grand espoir suscité par la fin de la dictature, en février 86, la démocratie a besoin d'être appuyée.

Les statuts du Collectif ne seront déposés qu'en 1992 et pourtant, dès 1986, l'absence d'informations sur les événements haïtiens l'amène à créer un hebdomadaire « Une Semaine Haïti ». Enregistré sur un répondeur téléphonique, ce bulletin est destiné à la communauté haïtienne de France. Soutenu par le CCFD, et très écouté, « Une Semaine en Haïti » est fait par un journaliste bénévole qui y passe sa nuit ou son week-end. Il sera imprimé à partir de 1990 (N° 1, le 27/1/1990) et expédié par des bénévoles jusqu'à l'arrivée de la première salariée, en 2002. Depuis mai 2009, USH est rédigé en Haïti par Alterpresse et diffusé majoritairement internet.

L'information et le soutien aux médias libres en Haïti reste, en 2012, au cœur de l'engagement du CHF<sup>2</sup> même si ce dernier a évolué aussi vers le soutien à des actions de développement durable dans d'autres secteurs (notamment l'agriculture et l'état civil).

Car, aujourd'hui, rassemblant 80 associations et 150 membres individuels et dynamisé par l'arrivée de collectifs régionaux, le CHF mène une interrogation sur le développement d'Haïti et sur le partenariat constructif avec ce pays. Trois Rencontres Nationales ont eu lieu en 2006, 2008 et 2010 pour aider les associations à passer de l'assistanat au partenariat.

#### Les Rencontres nationales : une dynamique.

Depuis, y a-t-il eu du neuf? Oui, incontestablement. Les 4èmes Rencontres nationales des 2 et 3 novembre 2012, pour le 20ème anniversaire du Collectif, ont été plus loin comme l'indique le thème : « Des droits à conquérir, un développement à réussir ».

<sup>2</sup> Aujourd'hui encore, le CHF soutient le projet porté par le Groupe Médialternatif « Pigistes en région » qui promeut la création d'un réseau de pigistes formés aux techniques d'investigation dans les 9 départements en Haïti pour renforcer l'information alternative proche des mouvements sociaux en Haïti.

Elles d'abord ont tout et naturellement poursuivi l'ensemble des champs de travail, de réflexion et d'engagement du Collectif avec et pour Haïti entamés depuis 2006 : être à l'écoute des acteurs haïtiens, sans chercher à se substituer à eux, que ce soit la société civile, les mouvements sociaux, les autorités locales, l'État haïtien. Ces messages forts ont été rappelés par nos partenaires haïtiens, présents et très actifs lors de ces journées, dans leur message final le samedi après-midi. Parfois, au cours des ateliers<sup>3</sup> et dans les assemblées plénières, on a pu entendre des remarques ou des plaintes témoignant d'une certaine frustration ou d'un sentiment d'échec. « Il y a 20 ans, nous disions pareil mais rien n'a changé! » et « Mais ce ne sont que des vœux pieux, comment les transcender et les transformer en réalité?». Frustration bien compréhensible car on aurait pu espérer d'apports davantage sur cette auestion essentielle: que faire pour que cela change vraiment.



Mais, une nouvelle question a été posée, qui a fait avancer le réseau associatif d'un grand pas. « Quel engagement citoyen pour quel changement? » Et, cette fois-ci, en cette année il а beaucoup été auestion politique. « S'engager dans la solidarité internationale c'est poser un acte politique - c'est se mobiliser pour une autre société!» aura-t-on entendu par -ci; « Il faut faire du plaidoyer!» aura-t-on entendu par-là; « La réponse en Haïti est et restera politique » répétait-on ailleurs. Même si le terme « politique » n'était pas toujours très clairement défini.

Il est apparu qu'il est vain de multiplier les projets si l'on ne se donne pas les moyens de peser sur cet État, tel qu'il existe actuellement, de travailler à la construction d'un état responsable

.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ateliers sur l'approche territoriale du développement, la capitalisation des expériences, le droit à l'information, à l'état civil et à l'agriculture.

qui tienne compte du sort de tous les citoyens d'Haïti et non plus d'une minorité d'ayant droits. Il est apparu que nous devions repartir de ces Rencontres Nationales avec des pistes de travail alliant promotion d'initiatives locales portées par les Haïtiens eux-mêmes et soutien à l'organisation de contre- pouvoirs capables de porter ces initiatives locales au niveau national. Ces contre-pouvoirs indispensables à une démocratie.

L'atelier souveraineté alimentaire a tracé une de ces pistes. Alors que certains échangeaient sur des techniques agricoles ou d'agro-écologie à mettre en œuvre pour améliorer la production de certaines filières (mangue, café, cacao, lait, etc.) et que d'autres parlaient de l'accompagnement à la structuration du milieu paysan pour qu'il devienne une véritable force, pour que ses associations constituent un mouvement social reconnu, écouté et suivi par l'Etat, nous avons entendu parler d'une action concrète que le CHF pourrait réaliser afin d'allier la logique « projet » à la logique « droit - politique » .

#### « Vous n'êtes pas tout seuls».

Avec l'aide d'ONG spécialistes du milieu agricole haïtien, telle qu'AVSF, et d'experts agricoles haïtiens, le CHF devrait recenser les porteuses filières agricoles d'avenir. Les associations membres du Collectif qui accompagnent des projets haïtiens ruraux soutiendraient leurs partenaires en Haïti, dans ces filières, et leur proposeraient éventuellement un apport en formation technique. Par ailleurs, le CHF pourrait tenter d'effectuer un recensement des haïtiens engagés dans ces filières, transmettre leurs coordonnées à ses associations membres qui alors les relaieraient auprès de leurs

partenaires haïtiens. En effet si la majorité des associations du Collectif soutiennent des projets éducatifs ou sanitaires, leurs partenaires haïtiens vivent le plus souvent en milieu rural et leurs enfants devraient recevoir une formation qui leur permette de vivre au pays. Chaque partenaire haïtien de nos associations constitue en soi un petit groupe, une petite association active, nous soutenons leur école certes, mais ce serait faire plus, et mieux que de leur donner cette information porteuse d'espoir : il y a, pas très loin, des Haïtiens et Haïtiennes organisé-e-s localement qui se battent comme lui pour le droit à l'agriculture paysanne et familiale. "Vous n'êtes pas tout seuls".

Soutenir l'échange de technicité, la mise en réseau, la formulation de messages, de revendications, pour que pèse, enfin, la voix de 80% des Haïtiens qui ne se fait jamais entendre par une classe de dirigeants élitistes et mafieux.

Les membres du CHF et les participants aux Rencontres Nationales 2012 se retrouvent également confrontés à leurs propres limites : quels sont les freins, individuels et collectifs, à éliminer pour faire de ces vœux une réalité, pour passer de la théorie à la pratique, pour se placer dans une dynamique de changement afin que, dans 20 ans encore, nous ne nous répétions pas ces mêmes déceptions ? Qu'est-ce qui est en notre capacité d'agir ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? Par où commencer ... ?

Autant de nouveaux chantiers à (ré)ouvrir et à vivre, pour un avenir qui commence aujourd'hui, pour qu'éclose une nouvelle solidarité haïtiano-française et que, surtout, les Haïtiens et Haïtiennes s'épanouissent dans leurs rôles de citoyen-nes.

## **VU DANS LA PRESSE ET l'EDITION**

#### Télérama – 14 novembre 2012 – Où en est la reconstruction d'Haïti ? Réponse de l'écrivain Lionel Trouillot

Il y a eu après le séisme une grande solidarité parmi les Haïtiens, et beaucoup de réfugiés ont été logés par d'autres Haïtiens. Mais le gouvernement de René Préval, en poste à l'époque, n'a pas su rassembler ces énergies. Le commerce de la catastrophe a commencé et la bourgeoisie haïtienne s'est à nouveau comportée comme avant le 12 janvier. Il y a un discours « mulâtre »qui reparaît, disant que « le peuple a

échoué ». La dérive autoritaire du gouvernement actuel de Michel Martelly n'arrange rien, et tout cela est banalisé par la diplomatie étrangère, dont la française. Heureusement les écrivains se sont regroupés après le séisme, comme ils ne l'auraient peut-être pas fait sans lui. Il y a beaucoup de clubs de culture chez les jeunes, et il vient de se créer une revue importante, Demambre. lci, le social commence par la culture.

### UNE SELECTION D'ESSAIS POUR ALLER UN PEU PLUS LOIN

#### **Roger Gaillard**

- Les cent-jours de Rosalvo Bobo, ou, Une mise à mort politique, Éditions Presses Nationales, Port-au-Prince, 1973, réédition 1997.
- Charlemagne Péralte, le caco 1918-1919. Port-au-Prince, 1982.
- La guérilla de Batraville : 1919-1934. Port-au-Prince. Impr. Le Natal, 1983.

#### **Lesly Maniguat**

- La Naissance d'Haïti à la vie internationale 1804-1830, mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures d'Histoire à la Sorbonne, Paris, 1953.
- Haïti, berceau du Panaméricanisme : Pétion et Bolivar, Cours du Centre d'Etudes Secondaires, 1953-1963.
- La révolution de 1843 : essai d'analyse historique d'une conjoncture de crise. Port-au-Prince, Centre "Humanisme démocratique en action," 1997.

[Sera complétée dans un prochain numéro]

#### **Georges Anglade**

- L'espace haïtien, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1974
- Mon pays d'Haïti, Montréal / Port-au-Prince, Presses de l'Université du Québec / Éd. de l'Action sociale, 1977
- Espace et liberté en Haïti, Montréal, ERCE & CRC, 1982.
- Atlas critique d'Haïti, Montréal, Université du Québec à Montréal, Groupe d'études et de recherches critiques d'espace, 1982.

**Michel-Rolph Trouillot** *Les racines historiques de l'Etat duvaliérien*. Imprimerie Henri Deschamps, Port-au-Prince, Haïti 1986.

Jean Price Mars Contribution haïtienne à la lutte des Amériques pour les libertés humaines. Port-au-Prince: Imprimerie de l'État, 1942.

Laënnec Hurbon Comprendre Haïti, Karthala, 1987.

### L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

#### Lettre de la COEH à l'occasion de la visite de Michel Martelly à Bruxelles

A l'occasion de la visite de Martelly à Bruxelles en début de semaine du 19 novembre, la Coordination Europe-Haïti (COEH), composée de 8 ONG européennes dont le CHF, a adressé une lettre au président de la République d'Haïti, pour partager avec lui ses préoccupations concernant la situation en Haïti et plus particulièrement sur trois aspects cruciaux pour le pays, à savoir : le logement, les droits humains et la sécurité alimentaire. Extrait :

« (...) La COEH a de grandes préoccupations également quant au respect des droits humains. En septembre dernier le Commissaire du Gouvernement démissionnaire a déclaré qu'il avait été révoqué pour avoir refusé d'autoriser l'arrestation arbitraire de personnes sur d'une liste de supposés opposants du gouvernement. Amnesty International a alors publié une Alerte à l'Action concernant 3 avocats de droits civils et l'Union Nationale d'Avocats aux Etats Unis a également publié un communiqué de presse à ce

sujet. D'autre part, beaucoup d'autres nous sommes très préoccupés par le fait que l'Article 297 a été retiré de la Constitution. Cet article supprimait des décrets et des lois arbitraires et de le retirer porte ainsi atteinte aux droits fondamentaux des citoyens, y compris les droits de liberté d'expression et de religion. Cette suppression pourrait résulter en différentes violations des droits et nous considérons que de telles actions sont en conflit avec les principes fondamentaux de la démocratie.

En même temps nous sommes également préoccupés aussi par les récents changements dans la constitution qui octroient au gouvernement un plus grand contrôle sur la nomination des membres du Conseil Electoral Permanent, créant un échappatoire qui pourrait permettre au Président en place de servir pendant deux mandats consécutifs et qui réduisent considérablement les pouvoirs de contrôle du parlement sur le budget national. (...) »